



POUDRE DE PROTEINES

Denrée alimentaire destinée à des fins médicales spéciales

Les avantages Delical

Poudre hyperprotidique destinée à enrichir l'alimentation

- ✓ **Goût neutre**
- ✓ Protéines > 95 % de l'AET (issues du lait)
- ✓ Protéines de lait à haute valeur nutritionnelle
- ✓ **Indice chimique = 178** (selon la protéine de référence de l'AFSSA rapport 2007)
- ✓ **Formats disponibles :**
 - Boîte de 500g avec dosette de 6g : 21 kcal et 5.1g de protéines pour une dosette arasée
 - Sachets individuels de 11.5g : 41 kcal et 9.9g de protéines par sachet
- ✓ **Sans gluten**
- ✓ **Excellente solubilité**
- ✓  **Fabriqué en France**



INDICATIONS :

- ✓ Dénutrition,
- ✓ Hypercatabolisme,
- ✓ Fonte musculaire
- ✓ Carence en protéines.

Convient aux enfants à partir de 3 ans.

AVIS IMPORTANT :

A utiliser sous contrôle médical. Aliment incomplet. Ne peut être utilisé comme seule source d'alimentation. Ne convient pas aux enfants de moins de 3 ans. La prescription est à adapter pour les patients atteints d'insuffisance rénale et/ou hépatique ou pour un usage pédiatrique. Ne convient pas en cas de galactosémie.

FICHE TECHNIQUE POUDRE DE PROTEINES

Ingrédients : Isolat de protéines de **lait**, caséinate de calcium

(**lait**)*

*Origine non UE

VALEURS NUTRITIONNELLES MOYENNES	Pour 100g de produit	Pour 6g de produit
Valeur énergétique (kJ/kcal)	1516/357	91/21
Matières grasses (g) (4% AET¹)	1,4	0,08
Dont acides gras saturés (g)	1,1	0,06
Glucides (g) (1% AET¹)	0,5	0,03
Dont sucres (g)	0,5	0,03
Fibres alimentaires (g)	0,0	0,0
Protéines (g) (96% AET¹)	85,7	5,1g
Sel (g)	0,06	0,003
Sels Minéraux		
Sodium (mg)	22,0	1,3
Potassium (mg)	92,0	5,5
Calcium (mg)	1850	111
Phosphore (mg)	1090	65,4
Magnésium (mg)	45,0	2,7

VALEURS NUTRITIONNELLES MOYENNES	Pour 11.5 g de produit
Valeur énergétique (kJ/kcal)	174/41
Matières grasses (g) (4% AET¹)	0,16
Dont acides gras saturés (g)	0,12
Glucides (g) (1% AET¹)	0,05
Dont sucres (g)	0,05
Fibres alimentaires (g)	0,0
Protéines (g) (96% AET¹)	9,9
Sel (g)	0,01
Sels Minéraux	
Sodium (mg)	2,5
Potassium (mg)	10,6
Calcium (mg)	213
Phosphore (mg)	125
Magnésium (mg)	5,2

1 AET : Apport Énergétique Total

Conseils d'utilisation :

Posologie : 10 à 30g de protéines par patient et par jour soit 2 à 5 dosettes de 6g (arasée). Quantités à adapter en fonction des besoins du patient à ajouter à l'alimentation habituelle en saupoudrant.

Conseil de dosage : 1 dosette de 6g pour 100 à 125g de desserts lactés/compotes ou 150mL de boissons/potages.

1 sachet de 11.5g pour 150 à 200g de desserts lactés/compotes ou 250mL de boissons/potages.

Produit destiné à l'enrichissement de l'alimentation des adultes et des enfants (à partir de 3 ans) pouvant être utilisé dans des préparations chaudes ou froides et pouvant supporter des températures élevées pour mise en œuvre dans des préparations cuisinées. Non aromatisée, peut s'utiliser dans les boissons, les potages, les purées, les yaourts, les desserts, les compotes...

Conservation :

DDM : 18 mois. Conserver dans son emballage d'origine à l'abri de la chaleur et de l'humidité.

Après ouverture, le produit refermé doit être consommé dans les 6 semaines.

Conditionnement en boîte :

primaire :

Boîte prête à l'emploi avec dosette de 6 g environ

500 g

secondaire :

Carton de 6 boîtes

Dimensions extérieures carton (Lxhxl) :

375 x 225 x 250 mm

Poids net du carton :

3 kg

Poids brut du carton :

4,065 kg

Conditionnement en sachet :

primaire :

Sachet individuel prêt à l'emploi

11,5 g

secondaire :

1 carton de 100 sachets

Dimensions extérieures carton (Lxhxl) :

220 x 175 x 220 mm

Poids net du carton :

1,15 kg

Poids brut du carton :

1,63 kg

FICHE TECHNIQUE POUDRE DE PROTEINES

Composition en Acides Aminés (g/100g de protéines)

Acides Aminés		
Acide aspartique	g	7,5
Acide glutamique	g	22,0
Alanine	g	3,2
Arginine	g	3,8
Cystine	g	0,58
Glycine	g	1,9
Histidine	g	2,8
Isoleucine	g	5,3
Leucine	g	9,5
Lysine	g	8,2
Méthionine	g	2,9
Phénylalanine	g	5,1
Proline	g	10,4
Sérine	g	5,7
Thréonine	g	4,4
Tryptophane	g	1,4
Tyrosine	g	5,6
Valine	g	6,6

Prise en charge :

Pour la boîte de 500g avec dosette de 6g, dans le cadre du remboursement en vigueur :

Code LPP : *6146555*

Montant LPP : 18,14€ la boîte de 500g.

Pour les sachets individuels de 11.5g : pas de prise en charge réglementaire.

DEVELOPPEMENT DURABLE :

Couvercle et pot plastique → à jeter